

COMMUNIQUE DE PRESSE / 15 JUIN 2021

**DEGROUX BRUGERE CONSEILLE LE GROUPE DELCOURT
DANS LE CADRE DE SA PRISE DE PARTICIPATION DANS KENNES EDITIONS**

Le cabinet Degroux Brugère a conseillé le groupe Delcourt à l’occasion de sa prise de participation minoritaire dans Kennes Editions.

Fondée en 2013, la société d’édition belge Kennes est spécialisée en jeunesse et BD. L’entreprise est notamment partenaire exclusif de la Fédération belge de Football et bénéficie ainsi de la licence officielle de l’équipe nationale Les Diables Rouges. Avec un catalogue de 700 titres, Kennes réalise un chiffre d’affaires d’environ 6 millions d’euros. Kennes avait rejoint il y a trois ans la diffusion Delsol, propriété du groupe Delcourt.

Premier groupe indépendant d’édition de BD francophone, le Groupe Delcourt, fondé en 1986, possède un catalogue de 9.500 titres et réalise un chiffre d’affaires d’environ 100 millions d’euros. Avec 120 salariés basés à Paris et à Toulon, le groupe rassemble, en plus de Delsol, les Éditions Delcourt, les Éditions Soleil et l’éditeur de mangas Tonkam.

Pour cette opération, Degroux Brugère accompagnait le groupe Delcourt, avec Augustin Fleytoux, associé et Oriane Rocher, collaboratrice.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr /
LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d’une clientèle d’actionnaires-dirigeants, d’entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd’hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.